

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 647

25 mars 2009

### SOMMAIRE

ABC S.A. ....	31026	Fiduciaire Scheiwen - Nickels & Associés S.à r.l. ....	31055
ABC S.A. ....	31037	Financial Trees Holding S.A. ....	31046
AGC Immobilière S.à r.l. ....	31032	FirstCal Core Luxco II Sàrl ....	31048
Agricultural Investment & Development S.A. ....	31047	FirstCal Core Luxco I Sàrl ....	31047
Arge S.A. ....	31015	Frolan S.A. ....	31055
A.R.S. Immobilière S.A. ....	31053	Frolan S.A. ....	31054
Arun Immobilière S.A. ....	31027	FR Participation S.à r.l. ....	31038
Athenian Invest Holding S.A. ....	31014	Gedeam Tourism S.A. ....	31013
AvVenta WorldWide Holdings Lux S.à r.l. ....	31016	Gifma S.A. ....	31056
Axe Construction S.à r.l. ....	31043	Global Hospitality Licensing S.à r.l. ....	31040
Axento S.A. ....	31011	Holding 007 S.A. ....	31046
Axiss S.A. ....	31054	Indican Holding S.A. ....	31050
Bau-Union Wiltz SA ....	31053	International Oil Products S.A. ....	31055
Bau-Union Wiltz SA ....	31051	International Railway Services ....	31048
Bau-Union Wiltz SA ....	31052	IP DEVELOPPEMENT Luxembourg S.à r.l. ....	31055
Bau-Union Wiltz SA ....	31053	Klinengo S.A. ....	31037
Bau-Union Wiltz SA ....	31052	Krakatau S.A., Société de gestion de patrimoine familial ....	31015
Bluelux S.A., SPF ....	31052	Les Résidences Brasserie Funck S.A. ....	31016
Brenntag FinanceCo I ....	31017	Lirvest S.à r.l. ....	31049
Brussels City Properties S.A. ....	31050	Luxembourg Flight Association S.à r.l. ...	31030
Bureau International d'Assurances ....	31012	Mainproperty S.A. ....	31056
Business Dynamix S.à r.l. ....	31039	Mammot Lux S.à r.l. ....	31013
Clorox (Europe) Financing Sàrl ....	31017	Marsaf S.A. ....	31018
Coudet S.A. ....	31013	Memory Corp S.A. ....	31045
Coyote Software ....	31051	Metora Holding S.A. ....	31018
Crystal Luxco ....	31027	Mezzanine RE S.à r.l. ....	31018
Daufagne S.A. ....	31053	Minit S.A. ....	31014
De Angelis Group S.à r.l. ....	31014	Money First ....	31012
Design Line SA ....	31034	Niche Guardian S.à r.l. ....	31054
DORR-BOËL S.à r.l. ....	31049	Nikita II S.A. ....	31046
EB Holding S.à r.l. ....	31011	Nikita S.A. ....	31045
Ernest Hermes S.A. ....	31048	Organit S.A. ....	31018
EuroFinaDec SPF ....	31056	Pepper+Salt s.à r.l. ....	31032
Fairacre Plus 4 (Lux) S.à r.l. ....	31016	Pepper+Salt s.à r.l. ....	31032
Fiduciaire du Parc ....	31049		

<b>Phantos S.A.</b> .....	<b>31017</b>	<b>Strategic real estate (Luxembourg) consulting S.à r.l.</b> .....	<b>31016</b>
<b>Private Wealth Consulting S.à r.l.</b> .....	<b>31012</b>	<b>Structural Engine Foundry Components 1 S.A.</b> .....	<b>31056</b>
<b>Rockford Properties S.à r.l.</b> .....	<b>31027</b>	<b>Transports MAES International S.à r.l.</b> ...	<b>31026</b>
<b>Rose de Claire S.à.r.l.</b> .....	<b>31051</b>	<b>TRS Core Luxco I Sàrl</b> .....	<b>31047</b>
<b>SC V.S.O.</b> .....	<b>31015</b>	<b>UNM Investments No II S.à r.l.</b> .....	<b>31030</b>
<b>SIPE, Société de Participations Financières</b> .....	<b>31052</b>	<b>Valeras SA</b> .....	<b>31037</b>
<b>S.M.S. Finance S.A.</b> .....	<b>31011</b>		
<b>SRD Steel &amp; Pipe S.A.</b> .....	<b>31054</b>		

**S.M.S. Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.  
R.C.S. Luxembourg B 109.745.

—  
EXTRAIT

La nouvelle adresse professionnelle de Mr Serge Marion, administrateur de catégorie B, est 28, Boulevard d'Avranches à L-1160 Luxembourg.

La nouvelle adresse professionnelle de Mr Cyrille Jeanney, administrateur de catégorie B, est 28, Boulevard d'Avranches à L-1160 Luxembourg.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009031898/9142/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01552. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090035953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**EB Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 103.767.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 28 novembre 2008*

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2008.

La gérante de catégorie A de la société, Géraldine SCHMIT, a également transféré son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg.

*Pour extrait*  
*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2009031910/6341/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01089. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090036183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Axento S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 121.993.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration, dans ses résolutions circulaires du 6 février 2009, a décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009, le siège social actuellement sis au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

*Pour AXENTO S.A.*  
Société anonyme  
Signature

Référence de publication: 2009031912/833/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00444. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090035868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Money First, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 127.887.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 28 octobre 2008:*

L'assemblée générale annuelle des actionnaires renouvelle, pour une période d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires d'octobre 2009, le mandat d'administrateur de Monsieur Eric BRARD, résidant professionnellement au 170, place Henri Regnault, 92043 Paris La Défense Cedex, FRANCE.

EURO-VL Luxembourg ...

LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009031911/3451/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00976. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Bureau International d'Assurances, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 25.325.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Par jugement n°889/08 du 10 juillet 2008, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, VI<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour liquidation les opérations de liquidation de la société anonyme BUREAU INTERNATIONAL D'ASSURANCES, en abrégé B.I.A., ayant son siège social à L-1635 Luxembourg 87, allée Léopold Goebel.

Pour extrait conforme

s. Maître Michel KARP

Le liquidateur

Référence de publication: 2009031895/3870/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06492. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Private Wealth Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.694.

*Extrait des résolutions prises par les associés en date du 30 décembre 2008*

1. Monsieur Jean FELL a démissionné de son mandat de gérant.

2. La société anonyme LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 37974, L-2346 Luxembourg, 20, Carre Bonn, rue de la Poste, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la société par les signatures conjointes des deux gérants.

3. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

Luxembourg, le 26.01.2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PRIVATE WEALTH CONSULTING S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009031919/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10333. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Coudet S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 13.704.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, gehalten am 12. Juni 2008 von 9:00 bis 9:30 Uhr*

Die Gesellschafter haben einstimmig den nachstehenden Beschluss gefasst:

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Carl Scharffenorth, Hermann Kuhnel und Sylvia Scharffenorth-Limbart, sowie das des Rechnungskommissars Georg Peter Rockel werden bis zur ordentlichen Generalversammlung über das Geschäftsjahr 2008 verlängert.

*Für die Richtigkeit des Auszugs*

Unterschrift

Référence de publication: 2009031914/6449/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08200. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090036141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Mammot Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 110.302.

EXTRAIT

Le gérant, dans ses résolutions du 30 janvier 2009, a décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009, le siège social actuellement sis au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

*Pour MAMMOT LUX SARL*

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009031913/833/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00443. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090035866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Gedeam Tourism S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 142.595.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 30 janvier 2009 au siège social.*

1. L'Assemblée prend acte des démissions des administrateurs Me Claude GEIBEN et M. Filippo DOLLFUS DE VOLCKERSBERG (lettres de démissions du 29.01.09).

L'Assemblée Générale décide de remplacer les administrateurs précités par la nomination de:

- M. Davide MONTAGNA, né à Vizzolo Predabissi (Milan - Italie) le 1<sup>er</sup> juin 1970, demeurant professionnellement à L-1650 Luxembourg, 10, Avenue Guillaume.

- Mme Adele HETZEL RUSSI, née à Sorengo (Suisse) le 10 mai 1965, demeurant à CH-6934 Bioggio (Suisse), Sentiero Lüdri 9.

La fin des mandats des administrateurs interviendra à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année: 2014.

Luxembourg, le 03/02/2009.

GEDEAM TOURISM S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009031922/8697/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08008. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090036171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**De Angelis Group S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 84.581.

—  
*Extrait de la résolution des associés prise en date du 5 février 2009*

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

Luxembourg, le 23.02.2009.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour DE ANGELIS GROUP S.A.R.L.  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009031920/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07633. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Minit S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 109.893.

—  
Les actionnaires de la Société de nommer Confide RC 0115264, ayant son siège social au 23, Boulevard Charles Marx L-2130 Luxembourg comme Commissaire aux Comptes de la Société avec effet au 17 décembre 2007 et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012 en remplacement de Facts Services SARL démissionnaire avec effet au 17 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 Février 2009.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009031918/1333/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00392. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Athenian Invest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 64.449.

—  
*Extrait des minutes du conseil d'administration tenu le 13 février 2009*

ATHENIAN INVEST HOLDING SA ("la société"), il a été décidé comme suit:

- De renouveler la nomination de Luxembourg Corporation Company SA, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'Administrateur-Délégué de la Société, avec effet immédiat, son mandat arrivant à expiration lors de l'Assemblée Générale devant se tenir en 2013.

- De prendre note du transfert du siège social la Société du 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg vers le 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures  
Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009031941/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06249. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Krakatau S.A., Société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 144.417.

—  
*Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 28 janvier 2009*

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 28 janvier 2009 que le siège social de la Société a été transféré de son ancienne adresse au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 Février 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009031939/1035/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00076. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090035985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**SC V.S.O., Société Civile.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg E 3.874.

—  
*Réunion du Conseil de Gérance du 9 janvier 2009 Réunion Téléphonique 10 h 30 - 10 h 45*

Les soussignés, représentant le Gérant de la société SC V.S.O.

*Unique délibération*

Conformément à l'article 4, alinéa 2 des statuts de la Société, le Gérant, à l'unanimité, décide de transférer le siège social de la Société au 41 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Le 9 janvier 2009.

Verdoso Management Sarl

*Le gérant*

Frank Ullmann Hamon / Patrick Coupier / Bernard Herman

Référence de publication: 2009031923/9862/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00698. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Arge S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 28.959.

—  
EXTRAIT

Dans ses résolutions circulaires du 13 février 2009, le conseil d'administration a décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

*Pour ARGE S.A.*

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009031917/833/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00439. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090035861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Les Résidences Brasserie Funck S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 135.048.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration, dans ses résolutions circulaires du 6 février 2009, a décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009, le siège social actuellement sis au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Pour LES RESIDENCES BRASSERIE FUNCK S.A.

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009031915/833/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00441. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Strategic real estate (Luxembourg) consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Fairacre Plus 4 (Lux) S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 132.738.

—  
- Il résulte d'une convention de cession de parts sociales signée le 2 décembre 2008 que FIDEOS S.A. a cédé à Dreadnought International Limited S.à r.l., société luxembourgeoise ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, 500 parts sociales qu'elle détenait dans la société Strategic real estate (Lux) consulting S.à r.l. (anc., FAIRACRE PLUS 4 (LUX) S.à r.l.)

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009031970/6341/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01120. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**AvVenta WorldWide Holdings Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 143.984.

—  
EXTRAIT

En date du 24 février 2009, les gérants de la société rubrique ont pris la résolution de transférer le siège du 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, au:

43, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009031950/799/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01424. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Clorox (Europe) Financing Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 226.100,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 71.043.

Suite aux résolutions écrites prises par les associés en date du 4 février 2009, il a été décidé à l'unanimité:

1. de révoquer M. Karl Stokes de ses fonctions de gérant de la Société avec effet immédiat;
2. de nommer en son remplacement et pour une durée illimitée, Monsieur Giles Malone, né le 31 mai 1966 à Offaly, résidant 6 Grove Avenue, TW1 4HY Twickenham.

Luxembourg, le 5 février 2009.

*Pour la société*

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009032001/805/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03543. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090036219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Brenntag FinanceCo I, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 99.197.

Le conseil de gérance prend acte du changement de dénomination sociale de l'associé unique de la société, de Brenntag Holding GmbH & Co. KG en Brenntag Holding GmbH, suite à la fusion-absorption de Brenntag Holding GmbH & Co. KG par Brenntag Holding GmbH en date du 22 septembre 2006.

Luxembourg, le 20 février 2009.

Brenntag FinanceCo I

Société à responsabilité limitée

Signatures

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2009032000/636/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00537. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090036010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Phantos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.  
R.C.S. Luxembourg B 120.558.

**DEMISSION**

Monsieur Angelo ZITO, la société anonyme AELSION INVESTISSEMENTS S.A., représentée par son administrateur-délégué Monsieur Angelo ZITO, et Monsieur Aleksandar VUKOTIC démissionnent de leur poste d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 février 2009.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

24, rue des Genêts

L-1621 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009032017/9766/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01693. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090036227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Metora Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 84.123.

La convention de domiciliation datée du 1<sup>er</sup> janvier 2007 est dénoncée avec effet au 28 février 2009.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Strassen, le 5 février 2009.

HMS Fiduciaire SàRL

*Domiciliataire*

Laurent STEVELER

*Gérant*

Référence de publication: 2009032586/1004/15.

Enregistré à Diekirch, le 18 février 2009, réf. DSO-DB00179. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090036535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Organit S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 122.839.

La convention de domiciliation datée du 5 décembre 2008 est dénoncée avec effet au 28 février 2009.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Strassen, le 5 février 2009.

HMS Fiduciaire SàRL

*Domiciliataire*

Laurent STEVELER

*Gérant*

Référence de publication: 2009032587/1004/15.

Enregistré à Diekirch, le 18 février 2009, réf. DSO-DB00180. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090036533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Marsaf S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 113.821.

La convention de domiciliation datée du 1<sup>er</sup> janvier 2007 est dénoncée avec effet au 28 février 2009.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Strassen, le 5 février 2009.

HMS Fiduciaire SàRL

*Domiciliataire*

Laurent STEVELER

*Gérant*

Référence de publication: 2009032584/1004/15.

Enregistré à Diekirch, le 18 février 2009, réf. DSO-DB00178. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090036538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Mezzanine RE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 145.038.

## STATUTES

In the year two thousand and nine, on the third day of March.

Before, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mezzanine Finance LLC, Lewes (Delaware), Lugano Branch, a branch with registered office at Via Maggio 1, 6900 Lugano, Switzerland, incorporated under the laws of Switzerland and registered with the company register under the number CH-514.9.027.426-1,

here represented by Maître Yannick Arbaut, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

The said power of attorney, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) (the Articles), which is hereby incorporated.

**1. Art. 1. - Name.** There exists a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name of "Mezzanine RE S.à r.l." (the Company).

**2. Art. 2. - Corporate object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in the Grand Duchy of Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may act as general partner of, and take general partner interests in, any Luxembourg corporate partnership limited by shares (*société en commandite par actions*). Specifically, the Company may subscribe shares in and act as general partner of Mezzanine RE S.C.A. SICAR, an investment company organised as a *société d'investissement en capital à risque* (SICAR) subject to the Luxembourg act of 15 June 2004 relating to the investment company in risk capital.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

**3. Art. 3. - Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**4. Art. 4. - Registered office.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager or the board of managers (in case of plurality of managers) of the Company.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**5. Art. 5. - Share capital.** The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by one hundred twenty five (125) shares (the Shares, and each individually a Share), each Share having a nominal value of one hundred euro (EUR 100).

**6. Art. 6. - Amendments to the share.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 15 of the Articles.

**7. Art. 7. - Distribution.** Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

**8. Art. 8. - Indivisible shares.** Towards the Company, the Shares are indivisible, and only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**9. Art. 9. - Transfer of shares.** In case the Company has only one shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case the Company has several shareholders, any transfer of Shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of shareholders who represent at least three-quarters of the share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of Shares among shareholders.

Any transfer of Shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Act) will apply to the transfer of Shares.

**10. Art. 10. - Redemption of shares.** The Company shall have the power to acquire Shares in its own share capital, provided that the Company has sufficient distributable reserves to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of Shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles shall apply in accordance with article 15 of the Articles.

**11. Art. 11. - Death, Suspension of civil rights, Insolvency or bankruptcy of the shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

**12. Art. 12. - Management.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is (are) appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects, provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the powers of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may sub-delegate his/her/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at the relevant meeting.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed at any board meeting by the board of managers by vote of the majority of the managers present or represented at the relevant meeting. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed.

In case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented at the relevant meeting, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places previously approved by a resolution of the board of managers.

A manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company.

The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the chairman pro tempore of the relevant meeting, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing, in which case the minutes shall consist of one or several documents setting forth the resolutions and signed by each manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature of a manager. Such circular resolutions are deemed to be passed in the Grand Duchy of Luxembourg

**13. Art. 13. - Liability of the managers.** The manager or the managers (as the case may be) assume(s), by reason of his or their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him or them in the name and on behalf of the Company.

**14. Art. 14. - General meetings of the shareholders.** An annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholders can be passed in writing by all the shareholders instead of being passed at general meetings. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

**15. Art. 15. - Shareholders' voting rights, quorum and majority.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions regardless of the number of Shares, which it owns. Each shareholder has voting rights commensurate with its shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the 1915 Act.

**16. Art. 16. - Financial year.** The Company's financial year starts on 1 January and ends on 31 December of each year.

**17. Art. 17. - Financial statements.** Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**18. Art. 18. - Appropriation of profits, reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) on a pro rata basis in proportion of to his (their) share holding in the Company. The board of managers may decide to pay interim dividends.

**19. Art. 19. - Liquidation.** At the time of liquidation of the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholder(s) or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine his (their) powers and remuneration.

**20. Art. 20. Statutory auditor - External auditor.** In accordance with article 200 of the 1915 Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

**21. Art. 21. - Reference to legal provisions.** Reference is made to the provisions of the 1915 Act for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

#### *Subscription and payment*

The Articles having thus been established and all the Shares have been subscribed as follows:

Mezzanine Finance LLC, Lewes (Delaware), Lugano Branch, one hundred twenty five (125) shares

All these shares have been fully paid-up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

*Transitory provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2009.

*Statement and estimate of costs*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the 1915 Act have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the 1915 Act.

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,800.- (one thousand eight hundred euro).

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation, the sole Shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. the Shareholder resolves that the number of managers of the Company is set at three (3) and the following persons are appointed as managers of the Company, each for an unlimited period of time:

- Mr Marzio Mazzoleni, born on 25 January 1966 in Sorengo (Switzerland) and resident at Via Ronchetto 6A, 6814 Cadempino (Switzerland);

- Mr Umberto Soprani, born on 11 June 1947 in Rottofreno (Italy) and resident at Via Varallo n.8, Rivoli (Italy); and

- Mr Guido Castellini Baldissera, born on 5 March 1968 in Milan (Italy) and resident at 7 rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2. the registered office is established at 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le trois mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

Mezzanine Finance LLC, Lewes (Delaware), Lugano Branch, une succursale ayant son siège social à Via Maggio 1, 6900 Lugano, Suisse, constituée en vertu du droit suisse et enregistrée au registre du des sociétés sous le numéro CH-514.9.027.426-1,

ici représentée par Maître Yannick Arbaut, avocat, résidant au Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée (les Statuts) qu'elle déclare constituer.

**1. Art. 1<sup>er</sup>. - Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Mezzanine RE S.à r.l." (ci-après, la Société).

**2. Art. 2. - Objet social.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations au Grand-Duché de Luxembourg et dans des sociétés étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut agir en tant qu'actionnaire commandité de, et prendre des intérêts d'actionnaire commandité dans, toute société en commandite par actions luxembourgeoise. La Société peut, en particulier, souscrire à des actions dans et agir en tant qu'actionnaire commandité de Mezzanine RE S.C.A. SICAR, une société d'investissements organisée sous la forme de société d'investissement en capital à risque (SICAR) soumise à la loi luxembourgeoise du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions d'obligations, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à, la gestion et le développement de ces sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**3. Art. 3. - Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**4. Art. 4. - Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant ou du conseil de gérance (en cas d'une pluralité de gérants) de la Société.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger.

**5. Art. 5. - Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze-mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) (les Actions, et individuellement l'Action) chacune.

**6. Art. 6. - Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des Statuts.

**7. Art. 7. - Distributions.** Chaque Action donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des Actions existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**8. Art. 8. - Actions indivisibles.** Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis d'Actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**9. Art. 9. - Transfert d'actions.** Lorsque la Société n'a qu'un associé unique, toutes cessions d'Actions détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession d'Actions inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession d'Actions entre associés.

La cession d'Actions mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées en ce qui concerne le transfert d'Actions.

**10. Art. 10. - Rachat d'actions.** La Société pourra acquérir ses propres Actions pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables suffisantes.

L'acquisition et la disposition par la Société d'Actions détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des Statuts sont d'application.

**11. Art. 11. - Décès, Interdiction, Faillite ou déconfiture des associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**12. Art. 12. - Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés,

révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion concernée.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société par un vote de la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion concernée. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance concerné et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social.

Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par le président pro tempore du conseil de gérance concerné, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents décrivant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature d'un gérant. Une décision prise par voie circulaire sera considérée comme ayant été passée au Grand-Duché de Luxembourg.

**13. Art. 13. - Responsabilité des gérants.** Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom et pour le compte de la Société.

**14. Art. 14. - Assemblées générale des associés.** Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

**15. Art. 15. - Droits de vote des associés, Quorum et majorité.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'Actions qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre d'Actions qu'il possède. Les décisions

collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**16. Art. 16. - Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**17. Art. 17. - Comptes annuels.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**18. Art. 18. - Distribution des bénéfices, Réserves.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net sera distribué aux associés sur base proportionnelle de leurs détentions d'actions dans la Société. Le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**19. Art. 19. - Liquidation.** Lors de la liquidation de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommés par le(s) associé(s) qui fixera (fixeront) leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**20. Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises.** Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

**21. Art. 21. - Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

#### *Souscription et libération*

Les Statuts de cette Société ayant ainsi été établis et toutes les actions ont été souscrites comme suit:

Mezzanine Finance LLC, Lewes (Delaware), Lugano Branch cent vingt cinq (125) Actions

Toutes les Actions ont été libérées à hauteur de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) par paiement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), est désormais à la libre disposition de la Société; preuve ayant été donnée au notaire instrumentant.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2009.

#### *Déclaration et frais*

Le notaire passant le présent acte déclare que les conditions prévues à l'article 26 de la Loi de 1915 ont été remplies et s'en porte expressément témoin.

Le montant, au moins approximativement, des coûts, dépenses, salaires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui puisse être engagé ou mis à la charge de la Société en conséquence de sa constitution est évalué approximativement à EUR 1.800.- (mille huit cents euros).

#### *Résolutions de l'associé unique*

L'associé unique, représentant la totalité du capital souscrit, a adopté les résolutions suivantes:

(1) le nombre de gérants est fixé à trois (3) et les personnes suivantes sont nommées gérants, chacune pour une période indéterminée:

- Monsieur Marzio Mazzoleni, né le 25 janvier 1966 à Sorengo (Suisse) et résidant à Via Ronchetto 6A, 6814 Cadempino (Suisse);

- Monsieur Umberto Soprani, né le 11 juin 1947 à Rottofreno (Italie) et résidant à Via Varallo n.8, Rivoli (Italie); and

- Monsieur Guido Castellini Baldissera, né le 5 mars 1968 à Milan (Italie) et résidant au 7 rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

(2) le siège social de la Société est établi au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. ARBAUT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 mars 2009. Relation: LAC/2009/8448. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009034631/242/387.

(090038722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2009.

**ABC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 113.484.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06.03.09.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009033517/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01379. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Transports MAES International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 42, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 102.725.

Im Jahre zweitausend neun, den zwölften Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Léonie GRETHEN mit Amtswohnsitz in Rambrouch.

Sind erschienen:

1.- Herr Johny MAES, Geschäftsführer, geboren am 12. August 1968 in Hamont (B), wohnhaft in B-3520 Zonhoven, 53, Engstegenseweg,

hier vertreten durch Herrn Roger CANTENS, Kaufmann, wohnhaft in L-9991 Weiswampach, 42, Gruuss-Strooss auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Weiswampach, am 10. Januar 2009, welche Vollmacht nach "ne varietur" Unterschrift durch den Komparenten und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Der vorgenannte Komparent, handelnd in seiner Eigenschaft als einziger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "TRANSPORTS MAES INTERNATIONAL s.à.r.l." mit Sitz in L-9991 Weiswampach, 42, Gruuss-Strooss.

Die Gesellschaft "TRANSPORTS MAES INTERNATIONAL s.à.r.l." wurde gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, am 13. August 2004, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1134 vom 11. November 2004.

Die Statuten wurden abgeändert gemäß einer Außerordentlichen Generalversammlung vom 7. Oktober 2005 aufgenommen durch Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, veröffentlicht im Memorial C Nummer 265 vom 6. Februar 2006.

Das Gesellschaftskapital beträgt vierzehntausend (14.000,-) Euro unterteilt in hundertvierzig (140) Anteile, von jeweils einhundert (100) Euro.

*Einziger Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Gesellschaftssitz von L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange, nach L-9991 Weiswampach, 42, Gruuss-Strooss, Gemeinde Weiswampach, zu verlegen und dementsprechend den ersten Absatz von Artikel 2 abzuändern wie folgt:

" **Art. 2. Erster Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Weiswampach."

Die Kosten und Gebühren gegenwärtiger Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Rambrouch, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde unterschrieben mit dem Notar.

Gezeichnet: Cantens, GRETHEN

Enregistré à Redange, le 13 février 2009. Relation: RED/2009/174. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Memorial C.

Rambrouch, den 9. März 2009.

Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2009033812/240/40.

(090038564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**Rockford Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.359.

Les comptes annuels pour la période du 7 novembre 2007 (date de constitution) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033552/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01571. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Arun Immobilière S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 44.370.

Le Bilan au 31.12.2007 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033534/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00602. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Crystal Luxco, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.055.

In the year two thousand and eight, on the twentieth day of June.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Ms Maÿ N'Diaye, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as the representative of Crystal Luxco (the "Company"), a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 114055, pursuant to the resolutions dated 12 June 2008 of the general partner and sole manager of the Company, Crystal, a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B113967 (the "Manager"). A copy of the said resolutions, initialled ne varietur by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state the following declarations:

1. The Company was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary residing in Luxembourg, on 13 December 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 2 May 2006, number 861. The articles of incorporation of the Company were last modified by a notarial deed of the undersigned notary on 27 March 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 31 May 2008 number 1342.

2. Pursuant to article 6.1 ("Subscribed capital") of the restated and amended articles of incorporation of the Company, the Company's subscribed capital is currently set at two hundred eighty-eight thousand four hundred ninety-two British pounds and twenty-four pence (GBP 288,492.24) represented by fully paid up shares, consisting of:

- i. two million four hundred four thousand one hundred and one (2,404,101) Ordinary Shares with a nominal value of twelve pence (GBP 0.12) each; and
- ii. one (1) Manager Share with a nominal value of twelve pence Sterling (GBP 0.12).

3. Pursuant to article 6.9 ("Authorised Capital") of the restated and amended articles of association of the Company, the Company's authorised capital is fixed at four million six hundred and eighty thousand British pounds (GBP 4,680,000.-) represented by thirty-nine million (39,000,000) Ordinary Shares having a nominal value of twelve pence per share (GBP 0.12).

4. Pursuant to the same article 6.9, the Manager is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital without reserving for the existing shareholders any preferential right to subscribe for the new shares.

5. By resolution adopted on 12 June 2008 the Manager decided to increase the Company's share capital by an amount of six hundred British pounds (GBP 600) so as to bring it from its current amount of two hundred eighty-eight thousand four hundred ninety-two British pounds and twenty-four pence (GBP 288,492.24) up to two hundred eighty-nine thousand ninety-two British pounds and twenty-four pence (GBP 289,092.24) through the issue of five thousand (5,000) new Ordinary Shares having a nominal value of twelve pence per share (GBP 0.12) each, and having the same rights and obligations as the existing Ordinary Shares, all to be paid up in cash.

6. All the five thousand (5,000) newly issued Ordinary Shares were subscribed and fully paid in cash by Mr. Graham Taylor, born on 20 December 1958 in Benfleet, Essex, United Kingdom, residing at 154 Inchbonnie Road, South Woodham, Ferrers, United Kingdom, so that the total sum of six hundred British pounds (GBP 600) was put at the disposal of the Company, as justified to the undersigned notary.

7. As a consequence of the above mentioned increase of the Company's share capital, article 6.1 ("Subscribed Capital") and the first paragraph of article 6.9. ("Authorised Capital") of the articles of association of the Company shall be amended and shall read as follows:

" **6.1 Subscribed Capital.** The Company has a subscribed capital of two hundred eighty-nine thousand ninety-two British pounds and twenty-four pence (GBP 289,092.24) represented by fully paid up shares, consisting of:

- (a) two million four hundred nine thousand one hundred and one (2,409,101) Ordinary Shares with a nominal value of twelve pence (GBP 0.12) each; and
- (b) one (1) Manager Share with a nominal value of twelve pence (GBP 0.12).

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. Subject to Article 6.9, no shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by law."

" **6.9. Authorised Capital.** In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at four million six hundred seventy-nine thousand four hundred British pounds (GBP 4,679,400) represented by thirty-eight million nine hundred ninety-five thousand (38,995,000) Ordinary Shares having a nominal value of twelve pence per share (GBP 0.12), which are reserved for issuance at a later time...."

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this deed.

After reading and interpretation to the appearing person, known to the notary by her first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt juin.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

A comparu

Mlle Maÿ N'Diaye, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant de Crystal Luxco, une société en commandite par actions constituée et régie par les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 114055 (ci-après la "Société"), en vertu d'une résolution en date du 12 juin 2008 du gérant commandité de la Société, Crystal, une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Grand Duché de Luxembourg sous le numéro B113967 (le "Gérant").

Une copie de ladite résolution, après avoir été paraphée "ne varietur" par la comparante et le notaire, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

La comparante, agissant en sa capacité mentionnée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'arrêter les déclarations suivantes:

1) La Société a été initialement constituée en vertu d'un acte du notaire soussigné de résidence à Luxembourg, le 13 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 861 le 2 mai 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné le 27 mars 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1342 le 31 mai 2008.

2) En vertu de l'article 6.1 ("Capital Souscrit") des statuts coordonnés, le capital social souscrit de la Société est actuellement fixé à deux cent quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-douze livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 288.492,24) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en:

(a) deux millions quatre cent quatre mille cent une (2.404.101) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de douze pence (GBP 0,12) chacune; et

(b) une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale de douze pence (GBP 0,12).

3) En vertu de l'article 6.9 ("Capital Autorisé") des statuts modifiés de la Société, le capital autorisé de la Société est fixé à quatre millions six cent quatre-vingt mille livres sterling (GBP 4.680.000), représenté par trente neuf millions (39.000.000) d'Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de douze pence (GBP 0,12) par action.

4) Conformément au même article 6.9, le Gérant est autorisé à augmenter une ou plusieurs fois le capital souscrit en amenant la Société à émettre des nouvelles actions dans les limites du capital autorisé, sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel aux nouvelles actions à émettre.

5) Par une résolution en date du 12 juin 2008, le Gérant a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cents livres sterling (GBP 600), de façon à l'accroître de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-douze livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 288.492,24) à deux cent quatre-vingt-neuf mille quatre-vingt-douze livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 289.092,24) par l'émission de cinq mille (5.000) Actions Ordinaires de classe B ayant une valeur nominale douze pence (GBP 0,12) par action, ayant les mêmes droits et obligations que les Actions Ordinaires existantes.

6) Toutes les cinq mille (5.000) Actions Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement souscrites et libérées en numéraire par Mr Graham Taylor, né le 20 décembre 1958 à Benfleet, Essex, Royaume-Uni, résidant à 154 Inchbonnie Road, South Woodham, Ferrers, Royaume-Uni, et les six cents livres sterling (GBP 600) mises à la disposition de la Société, tel que justifié devant le notaire soussigné.

7) En conséquence de l'augmentation du capital social de la Société, l'article 6.1 ("Capital Souscrit") et le premier paragraphe de l'article 6.9 ("Capital Autorisé") doivent être modifiés comme suit:

" **6.1 Capital souscrit.** La Société a un capital souscrit de deux cent quatre-vingt-neuf mille quatre-vingt-douze livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 289.092,24) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en:

(a) deux millions quatre cent neuf mille cent une (2.409.101) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de douze pence (GBP 0,12) chacune; et

(b) une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale de douze pence (GBP 0,12). Toutes les actions votent ensemble et, sauf si la loi ou les présents statuts en disposent autrement, les porteurs d'actions de classes différentes ne seront pas en droit de voter séparément sur une question. Sous réserve de l'Article 6.9 aucune classe d'action ne comporte un droit de préemption sur quelque action de la Société que ce soit, sauf si la loi en dispose autrement."

" **6.9 Capital Autorisé.** En plus du capital souscrit, la Société a un capital autorisé de quatre millions six cent soixante-dix-neuf mille quatre cents livres sterling (GBP 4,679,400), représenté par trente-huit millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (38.995.000) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de douze pence (GBP 0,12) par action, qui sont réservées pour être émises dans le futur...."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la même date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. N'DIAYE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 25 juin 2008. Relation: LAC/2008/25686. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 JUIL. 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009034064/211/136.

(090038016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**L.F.A., Luxembourg Flight Association S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1110 Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 79.756.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2009.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

54, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>

L-2210 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009033528/728/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08298. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**UNM Investments No II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 111.390.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 68.626.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the ninth day of December.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

appeared

Mr Paul de Haan, accountant, residing in Luxembourg, acting as a special proxy of United Professional Media S.à r.l., a société à responsabilité limitée established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, under number B 96.550 (the "Sole Shareholder"), by virtue of a proxy given under private seal dated 9<sup>th</sup> December 2008 which, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be registered together therewith, being the sole shareholder of UNM INVESTMENTS No II S.à r.l., a société à responsabilité limitée, established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, under number B 68.626, incorporated by deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, enacted on 18<sup>th</sup> February 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 353 of 19<sup>th</sup> May 1999 (the "Company"). The articles of association of the Company were amended the last time by deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, enacted on 13<sup>th</sup> November 1999, published in the Mémorial number 88 of 26<sup>th</sup> January 2000.

The proxy holder declared and requested the notary to record:

I. That the subscribed capital of the Company is presently set at one hundred eleven million three hundred ninety thousand US Dollars (USD 111,390,000) represented by seven thousand four hundred twenty-six (7,426) shares with a nominal value of fifteen thousand US Dollars (USD 15,000) each (the "Shares").

II. That the Sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company.

III. That the Sole Shareholder is the sole holder of the Shares and that as a sole shareholder thereof declares explicitly to dissolve the Company.

IV. That the Sole Shareholder takes over all assets and assumes all the liabilities of the dissolved Company known or unknown on the date of the present deed and that the liquidation of the Company is completed without prejudice as it assumes all its liabilities.

V. That the shareholders' register of the dissolved Company has been cancelled.

VI. That the Sole Shareholder declares approving the annual accounts of the Company for the financial year started 1<sup>st</sup> January 2008 and ended as result of the dissolution of the Company at the date hereof.

VII. That the Sole Shareholder fully discharges each member of the board of managers for the due performance of his duties up to the date hereof.

VIII. That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at the former registered office of the Company.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned..

After having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le neuvième jour du mois de décembre.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Monsieur Paul de Haan, comptable, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial d'United Professional Media S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 96.550 (l'"Associé Unique"), en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé, datée du 9 décembre 2008, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui, étant l'associé unique de UNM INVESTMENTS No II S.à r.L, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.626, constituée suivant acte reçu par Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 18 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 353 du 19 mai 1999 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu par Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 13 novembre 1999, publié au Mémorial numéro 88 du 26 janvier 2000.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à cent onze millions trois cent quatre-vingt-dix mille Dollars des Etats-Unis (USD 111.390.000) représenté par sept mille quatre cent vingt-six parts sociales (7.426) d'une valeur nominale de quinze mille Dollars des Etats-Unis (USD 15.000) chacune (les "Parts Sociales").

II. Que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

III. Que l'Associé Unique est le seul détenteur des Parts Sociales et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément dissoudre la Société.

IV. Que l'Associé Unique déclare en outre prendre à sa charge tous les engagements de la Société dissoute connus ou inconnus à la date du présent acte et que la liquidation de la Société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements de la Société.

V. Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société dissoute.

VI. Que l'Associé Unique déclare approuver les comptes annuels de la Société pour l'année sociale qui a commencé le 1<sup>er</sup> Janvier 2008 et se terminant comme résultat de la dissolution de la Société à la date du présent acte.

VII. Que décharge pleine et entière est accordée à chaque membre du conseil de gérance de la Société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VIII. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire instrumentant cet acte.

Signé: P.de Haan, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/AI. A.C., le 12 DEC. 2008. Relation: EAC/2008/15121. Reçu douze euros 12,-€.

Le Receveur ff. (signé): N. Boiça.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 16 décembre 2008.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009034127/272/92.

(090037968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

---

**Pepper+Salt s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 51, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 47.715.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2009.

*Pour FIDCOSERV S.à r.l.*

54, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>

L-2210 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009033523/728/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB05899. - Reçu 18,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Pepper+Salt s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 51, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 47.715.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2009.

*Pour FIDCOSERV S.à r.l.*

54, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>

L-2210 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009033522/728/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB05903. - Reçu 18,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**AGC Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4710 Pétange, 56, rue d'Athus.

R.C.S. Luxembourg B 145.032.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq février.

Par devant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

A COMPARU:

1.- Monsieur Carlos Alberto RODRIGUES DE SOUSA, technicien en chauffage, né à Sao Lourenco de Ribapinhao, Portugal, le 17 juin 1979 (Matricule 1979 0617 250), demeurant à L-4822 Rodange, 16, rue Eugène Huberty.

2.- Monsieur Gilles HENRIQUES, employé privé, né à Pétange, le 27 décembre 1971 (Matricule 1971 1227 116), demeurant à L-4824 Rodange, 5, rue des Jardins,

3.- Monsieur Antonio Manuel DA SILVA CARVALHO, indépendant, né à Girabolhos/Seia, Portugal, le 29 septembre 1975 (Matricule 1975 0929 217), demeurant à L-3429 Dudelange, 93, route de Burange.

Lesquels comparants ont par les présentes déclaré constituer une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de AGC IMMOBILIERE S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 2.** Le siège social est fixé à Pétange.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associé(s).

**Art. 3.** La société a comme objet l'exploitation d'une agence immobilière, la promotion immobilière, l'achat et la vente d'immeubles, ainsi que la gérance et la mise en location d'immeubles.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct et indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à douze mille sept cent cinquante euro (€ 12.750,-) divisé en cent deux (102) parts sociales de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune.

**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de tous les associés.

Les autres associés de la société bénéficient cependant d'un droit de préemption qu'ils doivent exercer dans les trente jours, à partir de la réception de la notification par lettre recommandée avec accusé de réception des termes et conditions de la cession projetée.

**Art. 7.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants.

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 10.** En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.

**Art. 11.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les présents statuts, le ou les associé(s) se soumet(tent) à la législation en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le trente et un décembre de l'an deux mille neuf.

#### *Souscription*

Les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées comme suit:

Monsieur Carlos Alberto RODRIGUES DE SOUSA: . . . . .	34
Monsieur Gilles HENRIQUES: . . . . .	34
Monsieur Antonio Manuel DA SILVA CARVALHO: . . . . .	34
TOTAL: CENT DEUX parts sociales: . . . . .	102

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces de sorte que le somme de DOUZE MILLE SEPT CENT CINQUANTE euros (€ 12.750,-) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Évaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à € 975,-.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Réuni en assemblée générale extraordinaire, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à trois (3).

2.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée: Monsieur Carlos Alberto RODRIGUES DE SOUSA, technicien en chauffage, né à Sao Lourenco de Ribapinhao, Portugal, le 17 juin 1979 (Matricule 1979 0617 250), demeurant à L-4822 Rodange, 16, rue Eugène Huberty.

Sont nommés gérants administratifs de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Gilles HENRIQUES, né à Pétange, le 27 décembre 1971 (Matricule 1971 1227 116), demeurant à L-4824 Rodange, 5, rue des Jardins,

Monsieur Antonio Manuel DA SILVA CARVALHO, né à Girabolhos/Seia, Portugal, le 29 septembre 1975 (Matricule 1975 0929 217), demeurant à L-3429 Dudelange, 93, route de Burange.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de ses trois gérants.

4.- L'adresse du siège social est fixée au L-4710 Pétange, 56, rue d'Athus.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Rodrigues De Sousa, Henriques, Da Silva Carvalho, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02 mars 2009. Relation: EAC / 2009 / 2312. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins d'ordre administratif.

Differdange, le 5 mars 2009.

Robert SCHUMAN.

Référence de publication: 2009034067/237/81.

(090038153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

### **Design Line SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-5675 Burmerange, 17A, rue Jos Kayser.

R.C.S. Luxembourg B 145.021.

#### — STATUTS

L'an deux mil neuf, le quatre février.

Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Madame Maria Felicidade Vieira De Sousa, indépendante, née en Angola, le 20 juin 1966, demeurant à L-1631 Luxembourg, 15, rue Glesener.

Laquelle comparant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de "DESIGN LINE SA" (la "Société").

La Société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la Société.

La Société ne pourra pas être dissoute par la mort, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'associé unique.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Burmerange.

Il pourra être transféré dans les limites de la commune du siège social par simple décision du conseil d'administration de la Société ou par une décision de l'administrateur unique selon le cas.

Au cas où le conseil d'administration de la Société ou l'administrateur unique selon le cas, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet l'exécution de tous les travaux de constructions et rénovations de bâtiments, y compris de carrelage, de peinture-décoration, de plafonnage et de façade, la commercialisation de matériaux de construction ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La Société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** Si la Société est constituée par un actionnaire unique ou si, à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est établi que la Société a un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur, appelé "administrateur unique", jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. Toute référence dans les statuts au conseil d'administration sera une référence à l'administrateur unique (lorsque la Société a un associé unique) tant que la Société a un associé unique.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Le(s) administrateur(s) seront élus par l'assemblée générale pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles. L'assemblée générale déterminera également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société. En l'absence d'administrateur disponible, l'assemblée générale devra être rapidement réunie par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

**Art. 7.** Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique selon le cas.

**Art. 8.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut-être conférée à un administrateur présent.

Le premier président sera exceptionnellement désigné par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion n'est pas prépondérante.

Une résolution prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Les résolutions prises par l'administrateur unique auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux, qui sont signés par l'administrateur unique, et dont les copies ou extraits pourront être produits en justice ou autrement.

**Art. 9.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un des membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique peut en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

**Art. 10.** La Société se trouve engagée, vis à vis des tiers, en toutes circonstances par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur délégué ou selon le cas par l'administrateur unique de la Société, ayant toute capacité pour

exercer les activités décrites dans l'objet ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes.

**Art. 11.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 13.** Pour le cas où il n'y aurait qu'un seul actionnaire (l'associé unique), celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des actionnaires en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

#### **Art. 14.**

L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon le cas est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le quatrième jeudi du mois de juin à 15 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2010.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, Madame Maria Felicidade Vieira De Sousa, préqualifiée déclare souscrire les trois cent dix (310) actions.

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 25% par des versements en espèces de sorte que la somme de sept mille cinq cent cinquante Euros (EUR 7.750,-) se trouve maintenant à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

La comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires à un (1).
2. Est appelée aux fonctions d'administrateur unique:

Madame Maria Felicidade Vieira De Sousa, précitée, indépendante, née en Angola le 20 juin 1966 demeurant à L-1631 Luxembourg, 15, rue Glesener.

- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

The Lion's Associates S.A., RCS Luxembourg B67351, avec siège social au 4, rue des Joncs (Hall 19), L-1818 Howald.

4. Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes seront de six années et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mil quatorze.

6. Le siège social est fixé à l'adresse suivante:

17A, Rue Jos Kayser, L-5675 Burmerange.

Le notaire instrumentant a rendu la comparante attentive au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la comparante.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Maria Felicidade Vieira De Sousa, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 6 février 2009. LAC / 2009 / 4747. Reçu 75 € (soixante-quinze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 février 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009033803/202/157.

(090037974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

---

**ABC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 113.484.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06.03.09.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009033518/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01378. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Klinengo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 64.836.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06.03.09.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009033516/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01381. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Valeras SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.861.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VALERAS SA  
Société Anonyme  
Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009033476/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01335. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**FR Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 93.456.

In the year two thousand eight on the thirtieth of December.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "FR PARTICIPATION S. à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office in L-1882 Luxembourg, 12 F, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg section B number 93456, incorporated by deed on the 4 April 2003, published in the Memorial C number 589 of the 28 May 2003;

The meeting is presided by Pierre Mestdagh, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Flora Gibert, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Ariane Vigneron, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, out of the 1,242,335 shares, representing the whole capital of the corporation, 1,107,221 are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda.*

1.- Share capital reduction by EUR 1,125,950.- in order to bring it from its current amount of EUR 31,058,375.- to EUR 29,932,425.- by way of cancellation of 45,038 redeemed shares number 1152260 to 1197297

2.- Amendment of article 6 of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

*First resolution:*

The meeting decides to decrease the share capital amount by an amount of EUR 1,125,950.- in order to bring it from its current amount of EUR 31,058,375.- to EUR 29,932,425.- by way of cancellation of 45,038 redeemed shares number 1152260 to 1197297.

All powers are conferred to the Board of Directors in order to implement the necessary bookkeeping amendments.

*Second resolution:*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

" **Art. 6.** The capital is set at EUR 29,932,425.- represented by 1,197,297 shares with a nominal value of EUR 25.- each."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille huit, le trente décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "FR PARTICIPATION S. à r.l.", ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12F rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 93456, constituée suivant acte reçu le 4 avril 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 589 du 28 mai 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Mestdagh, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Flora Gibert, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Ariane Vigneron, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que sur les 1.242.335 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social, 1.107.221 sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social à concurrence de EUR 1.125.950,- pour l'amener de son montant actuel de EUR 31.058.375,- à EUR 29.932.425,- par annulation de 45.038 parts sociales propres portant les numéros 1152260 à 1197297.

2. Modification afférente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution:*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 1.125.950,- pour l'amener de son montant actuel de EUR 31.058.375,- à EUR 29.932.425,- par annulation de 45.038 parts sociales propres portant les numéros 1152260 à 1197297.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

*Deuxième résolution:*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 29.932.425,- représenté par 1.197.297 parts sociales de EUR 25,- chacune"  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. MESTDAGH, F. GIBERT, A. VIGNERON, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 2 janvier 2009. Relation: LAC/2009/95. Reçu douze euros (12.-€).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009034174/211/89.

(090038057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**Business Dynamix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 39, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 106.629.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt-sept février.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

### A COMPARU:

Monsieur Lars ØHRBERG, chef de projet, né à Sønderborg (Danemark), le 29 octobre 1973, demeurant à L-2342 Luxembourg, 70, rue Poincaré.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

a) Que la société à responsabilité limitée "Business Dynamix S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1116 Luxembourg, 39, rue Adolphe, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 106629, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 685 du 12 juillet 2005.

b) Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

c) Que le comparant déclare qu'il a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'il connaît parfaitement la situation financière de la Société.

d) Que le comparant est le seul détenteur des parts sociales de la Société et, en sa qualité d'associé unique (l'"Associé Unique"), il déclare explicitement vouloir dissoudre et mettre en liquidation la Société.

e) Que l'Associé Unique se désigne comme liquidateur de la Société, et qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou dûment provisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est considéré comme réglé.

f) Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Madame Elisabeth WEBER, expert-comptable, demeurant à L-6463 Echternach, 31, rue Maximilien, désignée "commissaire à la liquidation".

g) Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée avec effet au 31 décembre 2008 et que le registre des associés de la société dissoute à été annulé.

h) Que l'Associé Unique donne décharge pleine et entière au gérant pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

i) Que l'Associé Unique donne décharge pleine et entière au commissaire à la liquidation nommée en tant que tel le 27 février 2009 pour l'exécution de son mandat.

j) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à L-6415 Echternach 9-13, rue Breilekes.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et l'Associé Unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: ØHRBERG; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 mars 2009. Relation GRE/2009/862. Reçu soixante quinze euros 75 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 5 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009034133/231/55.

(090038022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

### Global Hospitality Licensing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

**Capital social: USD 19.375,00.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 139.166.

In the year two thousand and eight, on the fourth day of July.

In front of Maître Joseph ELVINGER, notary public with professional address in Luxembourg city, Grand-duchy of Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Global Hospitality Licensing S.à r.l., a private company with limited liability having its registered office at 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg, incorporated by deed enacted by the undersigned notary public on 23 May 2008, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 139.166 and which deed of incorporation is in process of publication with the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" (the "Company").

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist with professional address at Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer, Hubert Janssen, jurist, with professional address at Luxembourg,

The chairman requests the notary to act that:

I.- There appeared the following company, being the sole shareholder of the Company (the "Shareholder"):

International Hotel Licensing Company S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 67.136 hereby represented by Mr. Régis Galiotto, jurist with professional address in Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

II. - The Shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain here annexed to be registered with the present deed.

III.- As it appears from the attendance list, the one hundred twenty-five (125) shares, with a nominal value of one hundred Euro (€ 100.-) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

In this respect, the Shareholder, present or duly represented, declared to waive its right to the prior notice of the current meeting and acknowledged being sufficiently informed on the agenda, considered itself having been validly convened to the present meeting and therefore agreed to deliberate and vote upon all the items of the agenda mentioned hereunder.

The Shareholder also declared that all the documentation produced to the meeting had been put at its disposal in advance in order to allow it to examine carefully each document.

IV.- the Agenda of the meeting is the following (the "Agenda"):

1. Conversion of the currency of the share capital of the Company from Euro into USD with retroactive effect as from the Company's incorporation;
2. Subsequent amendment of article 7 of the Company's articles of association; and
3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholder, hereby duly represented by Mr. Régis Galiotto, the following resolutions have been taken:

#### *First resolution*

It is noted that the Company was incorporated by a deed of the undersigned notary on 23 May 2008 (the "Incorporation Date") with a share capital of EUR 12,500.- represented by hundred twenty-five (125) shares, with a nominal value of one hundred Euro (€ 100.-) each.

It is also noted that the Shareholder of the Company now intends to use United States Dollars ("USD") rather than Euro ("EUR") as currency of the Company's share capital and of the nominal value of the Company's issued shares and this with a retrospective effect as from the Incorporation Date.

Considering the above, it is hereby resolved to:

- (i) change, with retrospective effect as from the Incorporation Date, the currency of the share capital of the Company and of the shares issued by the Company from EUR to USD;
- (ii) to convert the amount of the nominal value of the shares issued by the Company from EUR 100.- (one hundred Euro) to USD 155.- (one hundred fifty-five United States Dollars) using the exchange rate EUR/USD being 1.550.- USD for 1.- EUR as generated by Oanda Corporation on 19 June 2008;
- (iii) to convert the share Capital of the Company from EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) to USD 19,375.- (nineteen thousand three hundred seventy-five United States Dollars) using the exchange rate EUR/USD being 1.550.- USD for 1.- EUR as generated by Oanda Corporation on 19 June 2008.

#### *Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, it is resolved to amend the first paragraph of article 7 of the Company's articles of association to read as follows:

"The issued capital of the Company is set at USD 19,375.- (nineteen thousand three hundred seventy-five United States Dollars) divided into 125 (one hundred twenty-five) shares, with a nominal value of USD 155.- (one hundred fifty-five United States Dollars) each, all of which are fully paid up."

*Estimate of costs*

The amount of the expenses in relation to the present deed is estimated to be approximately 1,500.- Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le quatrième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "Global Hospitality Licensing S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois constituée par acte du notaire soussigné le 23 mai 2008, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.166 et dont l'acte constitutif est en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg,

Le président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur Hubert Janssen, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Le président demande au notaire d'acter que:

I.- A comparu la société suivante qui est l'associé unique de la Société (l'"Associé Unique"):

International Hotel Licensing Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourg ayant son siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.136, ici représentée par M. Régis Galiotto, juriste avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

II.- L'Associé Unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par le comparant et le notaire soussigné, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

III.- Il ressort de la liste de présence que les 125 (cent vingt cinq) parts sociales de 100 Eur (cent Euro) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'associé unique reconnaît expressément avoir été dûment et préalablement informé.

A cet égard, l'associé unique de la Société, présent ou dûment représenté, a déclaré renoncer à son droit de convocation préalable relative à la présente réunion et reconnu avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, s'est considéré comme ayant été valablement convoqué à la présente réunion et a partant accepté de délibérer et de voter sur tous les points à l'ordre du jour mentionné ci-dessous.

L'associé unique de la Société a également déclaré que toute la documentation produite lors de la réunion avait été mise à sa disposition suffisamment en avance afin de lui permettre d'examiner attentivement chaque document.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant (l' "Ordre du Jour"):

1. Conversion de la devise du capital social de la Société de l'EUR en USD avec effet rétroactif à la date de constitution de la Société;
2. Modification subséquente de l'article 7 des statuts de la Société; et
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Associé Unique, dûment représenté par M. Régis Galiotto, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est pris acte de la constitution de la Société par le notaire soussigné le 23 mai 2008 (la "Date de Constitution") avec un capital social de 12.500.-Eur représenté par 125 parts sociales de 100.-Eur chacune.

Il est également noté que l'Associé Unique de la Société a maintenant l'intention d'utiliser le Dollar Américain ("USD") plutôt que l'Euro ("EUR") comme devise du capital social de la Société ainsi que pour la valeur nominale des parts sociales émises par la Société et ce avec effet rétroactif à la Date de Constitution.

En conséquence de ce qui précède, il est décidé de:

(i) changer, avec effet rétroactif à la Date de Constitution, la devise du capital social de la Société et des parts sociales émises par la Société de l'EUR en USD;

(ii) de convertir le montant de la valeur nominale des parts sociales émises par la Société de 100.-EUR (cent Euro) en 155.-USD (cent cinquante-cinq Dollars Américains) en utilisant le taux de change EUR/USD de 1,550.-USD pour 1.-Euro tel que généré par Oanda Corporation le 19 juin 2008;

(iii) de convertir le capital social de la Société de 12.500.-EUR (douze mille cinq cent Euro) en 19.375.-USD (dix-neuf mille trois-soixante-quinze Dollars Américains) en utilisant le taux de change EUR/USD de 1,550.-USD pour 1.-Euro tel que généré par Oanda Corporation le 19 juin 2008.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société qui doit être lu de la manière suivante:

"Le capital social émis de la Société est fixé à 19.375.-USD (dix-neuf mille trois-soixante-quinze Dollars Américains) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 155.-USD (cent cinquante-cinq Dollars Américains) chacune, toutes entièrement libérées."

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à environ 1.500.- Euro.

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée.

Dont Acte, à la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour qu'en tête.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO, H. JANSSEN, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 juillet 2008. Relation: LAC/2008/28214. Reçu douze euros (12.-€)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 JUIL 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009034055/211/149.

(090037953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

### **Axe Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 114, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 145.037.

#### — STATUTS

L'an deux mille neuf, le douze février.

Par devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Monsieur Adelino DA CRUZ PENAS, maçon, demeurant à L-3850 Schifflange, 99 avenue de la Libération.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentale de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il constitue par les présentes.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de construction, de carrelage, de plafonnage, et de façade, ainsi que toutes les opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières, qui se rattachent direc-

tement ou indirectement en tout ou partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant une modification essentielle de celui-ci.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de "AXE CONSTRUCTION S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé unique.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) divisé en CENT PARTS SOCIALES (100) de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125,-) chacune.

**Art. 7.** L'associé reconnaît que le capital de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré par un apport en nature de même montant ainsi que le constate l'état du matériel dont l'estimation a été faite par le futur associé sous son unique responsabilité, lequel état après avoir été signé "ne varietur" par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera formalisé, de sorte que le montant de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

**Art. 8.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associé ou non, nommés et révocables à tout moment par l'associé unique qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 12.** Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'associé unique.

**Art. 13.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, l'associé se réfère aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2009.

#### *Frais*

L'associé a évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution à environ HUIT CENTS SOIXANTE-DIX EUROS (EUR 870,-).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

#### *Décisions*

Et l'associé a pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:

Monsieur Joao Luis PAGANI TOSCANO PIRES, agent immobilier, demeurant à L-4698 Lasauvage, 81 Place Saintignon.

2.- Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée:

Monsieur Adelino DA CRUZ PENAS, prèdit.

3.- La société est valablement engagée par les signatures conjointes des deux gérants.

4.- Le siège social est établi à L-4026 Esch-sur-Alzette, 114 route de Belvaux.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: DA CRUZ PENAS, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 février 2009. Relation: EAC/2009/1815. Reçu: soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Boica.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 mars 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009033818/203/85.

(090038244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

### **Memory Corp S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 97.951.

#### — EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé adressé aux actionnaires de la société en date du 24 octobre 2008 que:

- Le contrat de domiciliation conclu entre la société et Fidu-Concept Sàrl, L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, a été dénoncé avec effet au 13.02.2009

- Monsieur Guy Lanners, Monsieur John Weber et Monsieur Gallo Aniel démissionnent de leurs fonctions d'administrateurs avec effet au 13.02.2009

- La société Fidu-Concept Sàrl, inscrite au RCS Luxembourg sous le no B 38.136 démissionne de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet au 13.02.2009

Pour extrait sincère et conforme

FIDU-CONCEPT SARL

Signature

Référence de publication: 2009031956/3560/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05765. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

### **Nikita S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 98.257.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 janvier 2009*

#### *Première résolution*

Les actionnaires de la société acceptent la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste d'administrateur B de la société avec effet au 30 janvier 2009.

#### *Deuxième résolution*

Les actionnaires de la société nomment Monsieur Laurent KIND, né le 28 novembre 1971 à Luxembourg, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg au poste d'administrateur B de la société avec effet au 30 janvier 2009.

Monsieur Laurent KIND est désigné pour une période limitée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2015 ou à remplacer lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2009031961/6341/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01126. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Holding 007 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Charles Marx.

R.C.S. Luxembourg B 81.209.

Le Conseil d'Administration de la Société décide de transférer le siège social de la société au: 23, Boulevard Charles Marx L-2130 Luxembourg avec effet à compter du 1<sup>er</sup> Février 2009.

L'administrateur et administrateur délégué Monsieur Vincent Villem et les administrateurs Axel Rust et MACAREVA HOLDING S.A. informent la société que leur nouvelle adresse est 23, boulevard Charles Marx L-2130 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Février 2009.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009031916/1333/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00388. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Financial Trees Holding S.A., Société Anonyme Soparfi (en liquidation).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 105.756.

Par décision du liquidateur en date du 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19-21 boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINANCIAL TREES HOLDING S.A. / Morwell LTD

Le liquidateur / Liquidateur

Signatures

Référence de publication: 2009031935/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00511. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Nikita II S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 4.431.600,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 104.350.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 janvier 2009

Première résolution

Les actionnaires de la société acceptent la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste d'administrateur B de la société avec effet au 30 janvier 2009.

Deuxième résolution

Les actionnaires de la société nomment Monsieur Laurent KIND, né le 28 novembre 1971 à Luxembourg, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg au poste d'administrateur B de la société avec effet au 30 janvier 2009.

Monsieur Laurent KIND est désigné pour une période limitée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2015 ou à remplacer lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2009031944/6341/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01131. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Agricultural Investment & Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 88.929.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire le 2 février 2009:*

- L'Assemblée décide d'accepter la démission avec effet au 2 février 2009 de Monsieur Steve Van Den BROEK, administrateur, né le 26 juillet 1970 à Anvers (Belgique) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

- L'Assemblée décide de nommer Monsieur Laurent TEITGEN, né le 5 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, à la fonction d'administrateur de la société avec effet au 2 février 2009 pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGRICULTURAL INVESTMENT & DEVELOPMENT S.A.  
Signature

Référence de publication: 2009031966/3258/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08596. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**TRS Core Luxco I Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 139.768.

Par résolution signée en date du 23 février 2009, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Jan E.M. Scheers, avec adresse au 7, Da Vincilaan, 1930 Zaventem, Belgique, de son mandat de gérant de Catégorie A avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009031975/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00585. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**FirstCal Core Luxco I Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 139.766.

Par résolution signée en date du 23 février 2009, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Jan E.M. Scheers, avec adresse au 7, Da Vincilaan, 1930 Zaventem, Belgique, de son mandat de gérant de Catégorie A avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009031976/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00569. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**International Railway Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 38.626.

*Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 26 janvier 2009*

*1<sup>ère</sup> Résolution:*

L'Assemblée accepte la démission avec effet immédiat de ERNST & YOUNG S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

*2<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée décide de nommer avec effet immédiat à la fonction de commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire sortant, la société HRT REVISION S.A., ayant son siège social au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

Son mandat est valable jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

*3<sup>ème</sup> Résolution*

L'Assemblée donne pouvoir au nouveau commissaire aux comptes afin qu'il exerce sa fonction à partir des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour INTERNATIONAL RAILWAY SERVICES S.A.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2009032008/565/26.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00209. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Ernest Hermes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7333 Steinsel, 33A, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 74.555.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 30.12.2008*

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur WEYDERT Frank demeurant à L-6941 NIEDERANVEN, 12A, rue de Münsbach au poste d'administrateur en remplacement de Madame Rita HARNACK.

Le mandat viendra à échéance à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2013.

Signature.

Référence de publication: 2009031982/680/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01078. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**FirstCal Core Luxco II Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 24.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 140.167.

Par résolution signée en date du 23 février 2009, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Jan E.M. Scheers, avec adresse au 7, Da Vincilaan, 1930 Zaventem, Belgique, de son mandat de gérant de Catégorie A avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009031973/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00570. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Lirvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 471.300,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 124.761.

Suite à la conclusion de deux contrats de cession en date du 10 février 2009, la société ILP II S.C.A., SICAR, ayant son siège social au 30, rue Marie-Adélaïde L-2128 Luxembourg, détenteur de 942 Parts sociales de classe A et de 942 Parts sociales de Classe B dans le capital social de la société LIRVEST S. à R.L., ayant son siège social au 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg, a cédé ses 942 parts sociales de classe A et ses 942 parts sociales de classe B à EMILIANA FIDUCIARIA S.R.L., société de droit italien, ayant son siège social au 52, Via P. Torelli CAP 43100 Parma, Italie.

Dès lors, il y a lieu de procéder aux modifications suivantes relatives à l'identité des associés ainsi qu'au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux au sein de la société LIRVEST S. à R.L. comme suit:

A biffer: ILP II S.C.A., SICAR: 942 Parts sociales de classe A

et 942 parts sociales de classe B.

A inscrire: EMILIANA FIDUCIARIA S.R.L.: 942 Parts sociales de classe A

et 942 parts sociales de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Pour LIRVEST S. à R.L.

Christophe BLONDEAU / Philippe RICHELLE

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009032016/565/26.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00159. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**DORR-BOël S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2313 Luxembourg, 14, place du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 66.183.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

DORRBOEL. Sàrl 8888/2007

Référence de publication: 2009032630/2815/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX04427. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Fiduciaire du Parc, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2313 Luxembourg, 14, place du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 32.286.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2009.

*Pour la Société*

FIDUCIAIRE DU PARC. Sàrl 8888/2006

Référence de publication: 2009032632/2815/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05364. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Brussels City Properties S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 32.566.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg en date du 23 décembre 2008*

- Le siège social de la Société du 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

- Il est pris acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs de la Société comme suit:

\* Madame Antonella GRAZIANO, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

\* Monsieur François LANNERS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 23 décembre 2008.

Certifié sincère et conforme  
BRUSSELS CITY PROPERTIES S.A.  
A. GRAZIANO / F. LANNERS  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009032618/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01099. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Indican Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 48.882.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 février 2009*

- Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social du 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg.

- Le Conseil d'Administration prend acte de la modification de l'adresse professionnelle des Administrateurs personnes physiques comme suit:

\* M. Jean-Robert BARTOLINI, Diplômé D.E.S.S., demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

\* Mme Saliha BOULHAIS, Employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

\* Mme Françoise DUMONT, Employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Le 17 février 2009.

Certifié sincère et conforme  
INDICAN HOLDING S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009032617/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01112. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Rose de Claire S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2445 Luxembourg, 5, rue des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 70.615.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2009.

*Pour la Société*

ROSE DE CLAIRE. Sàrl 8888/2007

Référence de publication: 2009032631/2815/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX04429. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Coyote Software, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6734 Grevenmacher, 11, Gruewereck.

R.C.S. Luxembourg B 53.771.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06.03.09.

Nicholas John Holmes

*Gérant*

Référence de publication: 2009032787/2024/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01281. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Bau-Union Wiltz SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R.C.S. Luxembourg B 94.395.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 06/03/2009.

Fiduciaire ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009032800/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 3 mars 2009, réf. DSO-DC00018. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090036669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Bau-Union Wiltz SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.  
R.C.S. Luxembourg B 94.395.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 06/03/2009.  
Fiduciaire ARBO S.A.  
Signature

Référence de publication: 2009032801/772/14.  
Enregistré à Diekirch, le 3 mars 2009, réf. DSO-DC00017. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090036668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**SIPE, Société de Participations Financières, Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 41.240.

Le bilan et annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009032769/1004/13.  
Enregistré à Diekirch, le 20 février 2009, réf. DSO-DB00209. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090036624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Bluelux S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 143.342.

Le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032838/833/13.  
Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01389. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Bau-Union Wiltz SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.  
R.C.S. Luxembourg B 94.395.

Le bilan au 31.12.2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 06/03/2009.  
Fiduciaire ARBO S.A.  
Signature

Référence de publication: 2009032803/772/14.  
Enregistré à Diekirch, le 3 mars 2009, réf. DSO-DC00015. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090036665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**A.R.S. Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 7, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 93.926.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 06/03/2009.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009032804/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 3 mars 2009, réf. DSO-DC00012. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090036656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Daufagne S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 85.365.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009032839/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01277. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Bau-Union Wiltz SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R.C.S. Luxembourg B 94.395.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 06/03/2009.

Fiduciaire ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009032802/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 3 mars 2009, réf. DSO-DC00016. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090036667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Bau-Union Wiltz SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R.C.S. Luxembourg B 94.395.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 06/03/2009.

Fiduciaire ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009032799/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 3 mars 2009, réf. DSO-DC00019. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090036670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**SRD Steel & Pipe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.  
R.C.S. Luxembourg B 31.420.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2009.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2009032857/1132/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00338. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Frolan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8232 Mamer, 32, route de Holzem.  
R.C.S. Luxembourg B 58.159.

Le Bilan au 31/12/2003 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009032850/1656/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07193. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Niche Guardian S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2222 Luxembourg, 222, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 109.438.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2009.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2009032856/1132/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00336. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Axiss S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4601 Differdange, 65A, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 116.748.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2009032858/1132/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00346. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Fiduciaire Scheiwen - Nickels & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.

R.C.S. Luxembourg B 55.475.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009032859/1132/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00347. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Frolan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8232 Mamer, 32, route de Holzem.

R.C.S. Luxembourg B 58.159.

Le Bilan au 31/12/2002 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 05/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009032849/1656/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07197. - Reçu 44,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**IP DEVELOPPEMENT Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 120.925.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IP DEVELOPPEMENT LUXEMBOURG S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009032866/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00929. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**International Oil Products S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.630.

Le bilan et l'annexe légale au 30 juin 1998, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6/03/09.

Référence de publication: 2009032781/1004/12.

Enregistré à Diekirch, le 14 janvier 2009, réf. DSO-DA00248. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090036579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**EuroFinaDec SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R.C.S. Luxembourg B 74.057.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EuroFinaDec SPF  
Signature / Signature  
Director / Director

Référence de publication: 2009033448/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01932. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Gifma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 87.467.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GIFMA S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009033443/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01494. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Structural Engine Foundry Components 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 78.660.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRUCTURAL ENGINE FOUNDRY COMPONENTS 1 S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009033447/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01923. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Mainproperty S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 59.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009033430/795/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01479. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---